

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 5 février 2016

12^{ème} **Commission**
N° CG-2016-1-12-1

Service instructeur
DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2015.**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'adoption du procès-verbal de la séance plénière du Conseil départemental qui s'est tenue le vendredi 4 décembre 2015.

Le Conseil départemental a tenu séance plénière le vendredi 4 décembre 2015.

Conformément aux dispositions de l'article L.3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté au commencement de la séance suivante.

Ce rapport présente donc à l'Assemblée départementale, aux fins d'adoption, ledit procès-verbal sous forme de transcription in extenso des débats qui se sont déroulés à l'occasion de cette séance publique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN